

Désormais dans votre commune, vous pouvez déposer tous vos emballages sans exception dans le bac de tri :

emballages en métal, en papier-carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique.
Les emballages en verre sont, eux, à déposer dans le conteneur à verre.

1 C'est un emballage ?
Dans le bac de tri !
Attention : seuls les emballages se trient, pas les objets ou la vaisselle.

2 Inutile de le laver,
il suffit de bien le vider.

3 Déposez vos emballages
en vrac dans le bac.

Votre collectivité s'engage avec Eco-Emballages pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?

www.terredauge.fr

#SUIVEZMOI
SUR CONSIGNEDETTRI.FR



**CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT**

À TRIER



POTS ET BOCAUX EN VERRE



BOUTEILLES EN VERRE

À TRIER



TOUS LES PAPIERS



BRIQUES ET EMBALLAGES
EN CARTON



BOUTEILLES ET FLACONS
EN PLASTIQUE



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EMBALLAGES
EN MÉTAL



À JETER

UN DOUTE ?
CONTACTEZ VOTRE
COLLECTIVITÉ.



ORDURES MÉNAGÈRES

Votre collectivité s'engage avec Eco-Emballages pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?

www.terredauge.fr

#SUIVEZMOI
SUR CONSIGNEDETTRI.FR



Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

Toutes
les bouteilles



...

Tous
les flacons
et bidons



...

Toutes
les barquettes



...

Tous les
pots et
les boîtes



...

Tous les sacs
et sachets



...

Tous les films



...

Pas besoin de les laver,
il suffit qu'ils
soient bien vidés.

Et + d'emballages recyclés, c'est + de matière à réutiliser !

1 Vous triez tous
vos emballages
en plastique...

6 ...prêts à être transformés
en produits finis.



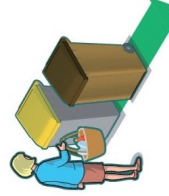
Nouveaux emballages :

bouteilles, flacons de lessive,
de produits d'entretien, etc.

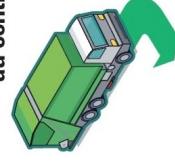
Produits fabriqués :

tubes, arrosoirs,
pièces automobiles, fibre de
rembourrage, pulis polaires
etc.

2

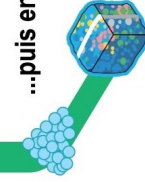


...ils sont collectés
et déposés
au centre de tri.



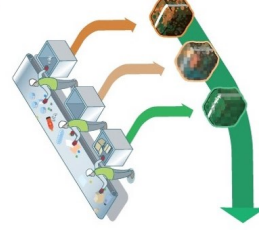
5 Ces nouvelles matières premières
sont :

réduites en paillettes...



...puis en granulés.

3



Le centre de tri sépare
les matériaux et les
compacte en balles.

4

Les balles de plastique sont
acheminées au centre de régénération.

#SUIVEZMOI

SUR ECOEMBALLAGES.FR